

Point 3 – Loire et centralité métropolitaine - Organisation d'un débat citoyen

Groupe communiste – Aymeric SEASSAU (Nantes)

Madame la Présidente, chers collègues,

Vous le savez, la question de la Loire, de sa centralité dans la métropole Nantaise a toujours été une question primordiale pour les élu-e-s communistes avec le souci constant de faire marcher dans la complémentarité ses multiples fonctions portuaires, industrielles, environnementales et culturelles. C'est pourquoi, l'organisation d'un débat, d'une réflexion ouverte sur ce sujet nous paraît être important pour penser et travailler la diversité des usages et des représentations de ce fleuve au regard de l'aménagement de notre territoire.

Trop longtemps, la place de la Loire dans notre métropole n'a pas été traitée à sa juste dimension. C'est un peu comme si tout le fleuve avait été comblé, symboliquement j'entends.

Beaucoup a été entrepris depuis quelques années, je pense notamment aux différents projets menés sur l'île de Nantes, à l'accessibilité des berges, à la valorisation du patrimoine industriel des anciens chantiers navals, ou encore, au mémorial de l'abolition de l'esclavage qui permet à Nantes de regarder son passé en face.

Avec la délibération que nous nous apprêtons à voter aujourd'hui, l'occasion nous est donnée de poursuivre ce travail et de redonner, à la Loire sa juste place dans l'aménagement de notre territoire et de mettre, à terme, en place de nouvelles politiques d'aménagement qui en seront une des artères primordiales de notre métropole.

En effet, la Loire a une place centrale et il convient de développer une vision ambitieuse de l'aménagement en intégrant l'ensemble des atouts de ce grand fleuve :

- Atouts économiques :
 - Par le développement des sites "nantais" du grand port maritime Nantes-Saint-Nazaire qui connaît un trafic plus important que Brest et Lorient

réuni. Peu de Nantais savent que chaque année ce sont 500 navires qui sont chargés ou déchargés sur les sites de Cheviré et de Roche Maurice.

Premier port de la façade atlantique, il induit plus de 26000 emplois dans toute la région.

- Par la présence de sites industriels majeurs : Arcelor Mittal à Basse-Indre, la DCNS, l'ensemble industriel du Bas-Chantenay, les activités de négoce ou de recyclage à Cheviré...

Se pose à nous élus la question de la dynamisation de ce territoire ligérien et de ses richesses industrielles à l'heure où l'emploi, sa pérennisation, son développement doivent-être des préoccupations majeures.

- Atouts économique encore, par le développement des pratiques touristiques, culturelles, récréatives...
- Des activités qui doivent se compléter. En effet, le développement indispensable du barging doit venir conforter la remontée des bateaux les plus gros qui doivent continuer à accéder, dans des conditions normales, aux sites nantais. A ce sujet, il est indispensable d'obtenir du gouvernement que l'Etat assume ses fonctions régaliennes de maintien des niveaux d'eau par dragage, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui puisque l'Etat vient de se désengager à nouveau de plus de 2 millions d'euros. A ce sujet, envoyer le paquebot à Cheviré pour contourner les désengagements de l'Etat sur le dragage est inacceptable et met en cause les fonctions commerciales des sites nantais.

- Atouts écologiques :

Dont on ne peut nier les richesses et la diversité

- Le fleuve c'est également la problématique des transports et de la mobilité avec les questions centrales que sont :
 - les franchissements de la Loire,
 - la complémentarité des modes de transports : fluviaux, rail, route,
 - l'accès aux services publics, je pense tout naturellement à l'accès au nouveau CHU sur l'île de Nantes, et aux possibilités de barging qui

peuvent se développer dans les différentes phases de réalisation de déconstruction, construction puis usage...

- mais aussi à la navigation de plaisance.

Chacune de ces composantes, économique, écologique, touristique, culturelle, de mobilité, d'habitat, doivent pouvoir se développer et s'enrichir les unes les autres, il faut avant tout privilégier la mixité d'usage de ce patrimoine qu'est la Loire.

Il paraît évident que les enjeux que je viens d'évoquer concernent l'ensemble de la population métropolitaine : habitants, salariés, usagers, acteurs économiques, associatifs, syndicaux. Ils doivent pouvoir être entendus sur leur vision de l'aménagement de cet espace clé au cœur de la métropole.

Toutefois, il convient que ce débat, comme nous nous y engageons dans la délibération, ne soit pas celui des seuls experts, mais un débat véritablement citoyen, qui permette aux habitants de la métropole mais aussi aux acteurs portuaires, aux entreprises, de s'approprier un des grands projets transversal de leur territoire, dans une logique de complémentarité entre les différentes activités.

Parce que la politique est l'affaire de tous, avoir la possibilité de se pencher sur l'avenir de l'aménagement de son territoire dans une vision positive et constructive, participer à la réflexion et au débat dans un dossier tellement passionnant et primordial pour l'avenir est tout particulièrement important.

C'est en tout cas avec détermination que nous nous engagerons dans ce travail de réflexion, pour accompagner ce grand défi qu'est celui de la métropole de demain, celle de la métropole bassin de vie qui intègre toute les dimensions de la vie citoyenne : l'emploi, l'habitat, la mobilité, la culture : en outre le plaisir de vivre le territoire.

Je vous remercie de votre attention.